

# FAÇACRYL HYDRO

Peinture de façade D2 en phase aqueuse  
à base de résine Hydro PLIOLITE™

- ✓ Forte adhérence
- ✓ Monoproduit : impression et finition
- ✓ Microporosité élevée
- ✓ Grand confort d'application
- ✓ Protection du film contre les micro-organismes

Protection  
des Façades

D2 / PMF



TRADEMARK OF SYNTHOMER GROUP

## DEFINITION

Produit de peinture d'aspect mat en phase aqueuse pour la décoration du béton ou de la maçonnerie, à base de résine Hydro PLIOLITE™, pour une utilisation en peinture microporeuse de façades.

™ Hydro PLIOLITE est une marque déposée par le Groupe Synthomer.

## DOMAINE D'UTILISATION

**TRAVAUX :** neufs, de rénovation ou d'entretien.

**EMPLACEMENT :** à l'extérieur.

**DESTINATION :** ravalement de façade.

## CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L. - Pot de 4 L. - Boîte de 1 L.
- Livré en blanc et dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCROM® SYSTEME.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. La technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %) : nous consulter.

## APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

### SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
- béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
- panneaux de fibres ou particules à liant ciment,
- briques et pierres de parement,
- enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés),
- enduits de préparation des supports,
- anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer sur sujettile à fort relief.

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade. Tout élément de façade commencé doit être traité jusqu'à l'arête ou au joint de calepinage suivant.

Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 80 %.

### DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau :

En couche d'impression : 10 à 15 %.

En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 5 %.

Pistolet : 15 %.

### MATERIEL :

- Brosse spéciale acrylique.

- Rouleau polyamide texturé de 14 à 18 mm.

- Pistolet sans air : buses Ø 15 à 19 millièmes de pouce et filtres de 100 mailles.

### RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

7 à 9 m<sup>2</sup>/litre et par couche.

Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

### TEMPS DE SECHAGE (à 23°C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 2 heures.

Recouvrable : 6 heures.

**NETTOYAGE DU MATERIEL :** à l'eau, immédiatement après usage.

### NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.

- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bars).  
Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Lichens et moisissures : traitement avec le produit de nettoyage FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche technique).

# FAÇACRYL HYDRO

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds bruts	Sur anciens fonds de peintures en feuil mince (épaisseur < 200 µm) en bon état de conservation
Fixateur	PLEXIFILM E ou S dilué		-
Impression <sup>(1)</sup>	VERSAFIX E ou S ou FAÇACRYL HYDRO dilué		FAÇACRYL HYDRO dilué ou VERSAFIX E
Intermédiaire/Finition	2 couches de FAÇACRYL HYDRO		1 à 2 couches de FAÇACRYL HYDRO

Il est impératif de consulter les fiches techniques des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

<sup>(1)</sup> Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

## CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

### APTITUDE A L'USAGE :

**Fonction générale :** produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

**Fonctions particulières** par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :

- protection du film contre les micro-organismes : contient un agent de préservation du feuil contre le développement des micro-organismes,
- résistance aux intempéries,
- protection de surface (insensibilité à l'eau),
- apporte une texture et une couleur uniforme au support.

### IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G<sub>3</sub>E<sub>3</sub>S<sub>1</sub>V<sub>2</sub>W<sub>2</sub>A<sub>0</sub>C<sub>0</sub>** (classement français D2)
- Caractérisation selon NF T 36-005 : famille I - 7b<sub>2</sub>.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

#### Extrait sec :

En poids : 61,9 ± 2,0 %.

En volume calculé : 42,7 ± 2,0 %.

**Masse volumique :** 1,50 ± 0,05 kg/dm<sup>3</sup>.

**Point d'éclair :** non inflammable, produit en phase aqueuse.

**Présentation en pot :** produit épais.

#### Aspect du feuil sec :

Très mat. Indice de brillant à 85° < 2.

Poché.

**Conservation :** 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Contrôle qualité :** ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Sécurité en cas d'incendie :** classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

**Fiche de Données de Sécurité :** accessible sur le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com) ou [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

**Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire :** accessible sur le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com) ou sur la base INIES/CSTB.

**COV** (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient max 30 g/l COV.

## AUTRES INFORMATIONS

**Référentiel d'emploi :** NF DTU 59.1.

**Résistance au "flash rust" :** ce produit de peinture contient un adjuvant spécifique qui inhibe l'apparition immédiate de la rouille lorsqu'il est appliqué sur des têtes de vis ou de clous. Le revêtement exécuté avec FAÇACRYL HYDRO ne saurait en aucune façon se substituer à un revêtement de peinture anticorrosion lorsque cela est nécessaire pour la protection des ouvrages métalliques.

### Entretien ou rénovation du revêtement :

**Entretien courant :** nettoyage à l'eau sous pression puis traitement avec FONGIMUR (cf. fiche technique).

**Rénovation :** selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

**Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus :** nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Traitement des déchets :** emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier. Eliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

**Codification selon décision 2014/955/UE :** 08 01 12.

### CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Date de révision : janvier 2025